Prescriptions

- 01 - Espace boisé classé
- 02 - Secteur concerné par un PPR (n-i-t)
- 02 - Secteur étudié par une étude complémentaire des risques naturels (PIZ-Plan d'Indexation
- 05 - Emplacement réservé
- 25 - Zone humide à préserver
- 18 - Secteur comportant des Orientations d Aménagement et de Programmation (OAP)
- 25 - Pelouse sèche protégée
- 25 - Eléments ponctuels de continuité écologique et trame verte et bleue (haie et bois)
- 25 - Znieff de Type 1
- 55- Servitude de résidence principale
- 07 - Bâtiment patrimonial à protéger
- 16 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- 15 - Limitations d'implatation des constructions
- 25 - Haie à préserver
- 22 - Linéaire commercial à préserver

Zonages

200070464_ZONE_URBA_AP

- 1AU : Secteur à urbaniser
- 1AUX : Secteur à urbaniser - Economie
- A : Zone agricole
- Are : Zone agricole réservoir de biodiversité
- N : Zone naturelle et forestière
- Nca : Zone naturelle, Secteur reserve à l'exploitation de carrieres
- Nca1 : Zone naturelle, Secteur reserve à l'exploitation de carrieres
- Nca2 : Zone naturelle, Secteur reserve à l'exploitation de carrieres
- Nca3 : Zone naturelle, Secteur reserve à l'exploitation de carrieres
- Nca4 : Zone naturelle, Secteur reserve à l'exploitation de carrieres
- Ne : Zone d'équipement non bâti en milieu naturel
- Nl : Secteur de loisirs de plein-air
- Nre : Zone naturelle réservoir de biodiversité
- UAv : Secteurs d'urbanisation ancienne de la centralité
- UBv : Secteur des extensions urbaines de densité moyenne
- UC : Secteur des extensions urbaines de densité faible
- UCv : Secteur des extensions urbaines de densité faible
- UDa : Secteur des extensions urbaines de densité faible
- Ueq : Secteur d'equipements publics et collectifs
- Uh : Secteur d'hameaux traditionnels
- Up : Zone urbaine correspondant aux structures denses et anciennes à protéger
- UXa : Secteur qui correspond à des activites economiques industrielles et artisan
- UXat : Secteur qui correspond à des activites economiques industrielles et artisa
- UXc : Zone économique commerciale
- UXt : Secteur qui correspond à des activites economiques tertiaire

Cadastre

- Communes
- Bâti cadastré
- Maj_cadastre
- Nouvelles_constructions
- Cours d'eau
- Routes principales
- Voie_ferree

0 500 1 000 m

Département de la Savoie

Commune de ST JEAN DE MAURIENNE

PLUI-HD

-

PLANS DE ZONAGE

DOSSIER ARRÊT PROJET

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 12 février 2026

Exécuté en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 073-200070464-20260312-DCC2026_2_DCC2026
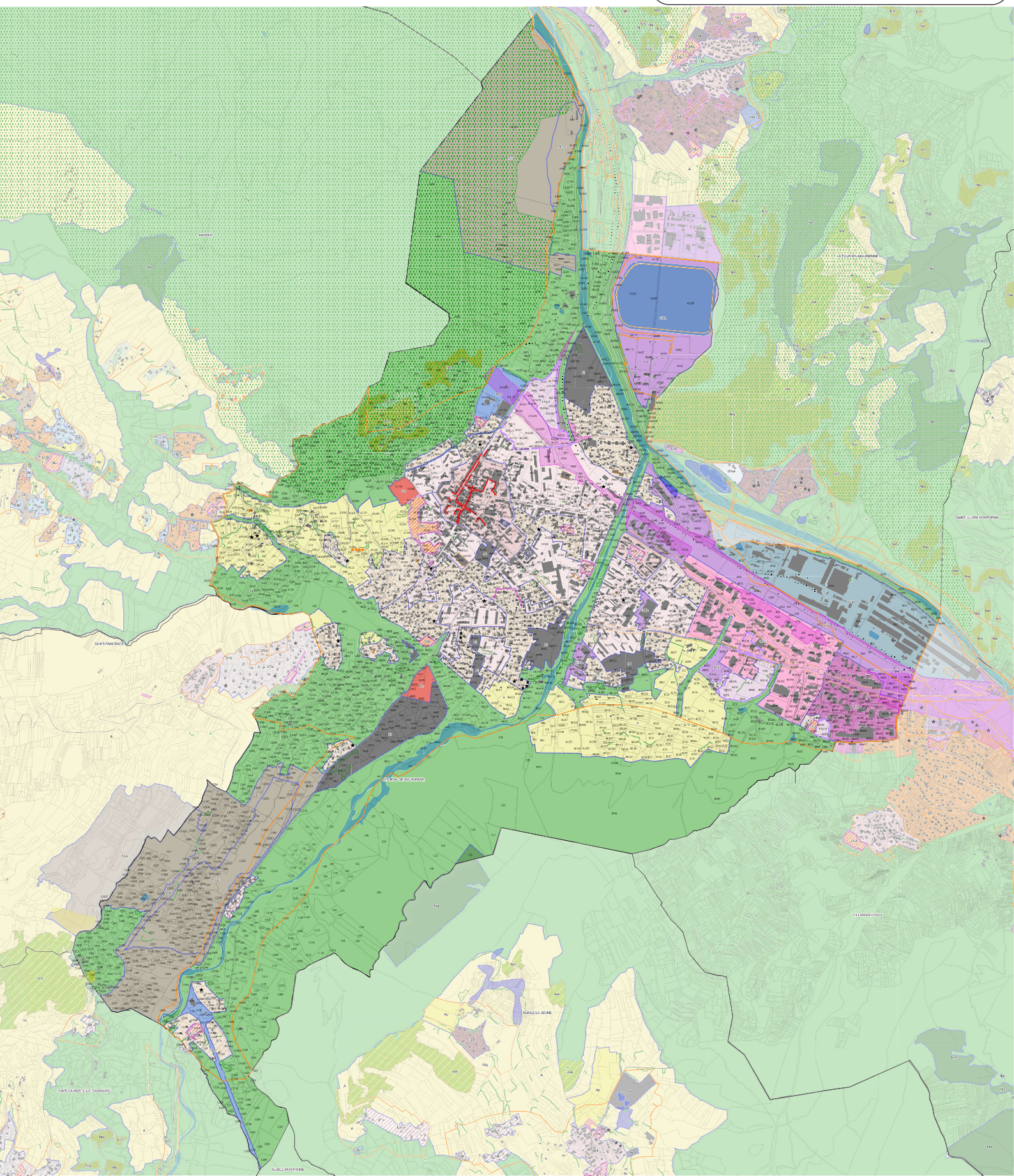
Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan